

Panique en L2...

Par **Cami**, le **14/06/2019** à **00:05**

Bonjour, bonjour!

Alors voilà, je me suis inscrite sur ce forum pour vous partager mon histoire...

Titulaire d'un bac ES mention assez bien, j'ai intégré une fac d'histoire (parcours qui au final m'a déplut) que j'ai quitté au bout de quelques semaines puis ai décidé de faire une année sabbatique où j'ai travaillé et appris la langue arabe.

La rentrée d'après je me suis inscrite en fac de droit, où j'ai obtenu ma L1 aux rattrapages, puis ma L2 où je n'ai validé que le S2 a 10 de moyenne tout pile. Tout le S1 a été une catastrophe (7 de moyenne avec 0 matières de validée) J'ai durant l'été fait un stage dans un cabinet notarial de quelques semaine, qui m'a bien intéressé.

Ma L2 validée à moitié, j'avais donc le choix de passer en AJAC ou de redoubler seulement un semestre. Et voilà où j'en suis..

J'ai fais le choix de redoubler, et je suis en plein dedans. Malheureusement, je n'ai absolument pas assurer mes notes de TD du S1 ce qui a été très compliquer à compenser avec les partiels, aux examens j'ai validé toute les mineures sauf une matière complémentaire (droit de l'union européenne) et mes deux majeures (droit administra et droit des obligations) Je passe donc les rattrapages de ces 3 matières en ce moment même.

Le problème est que, mon S2 a été validé à 10.. donc je ne peux compter sur la compensation des semestres. Et j'avais seulement le S1 à redoubler et je n'arrive quand meme pas à le valider.. j'ai l'impression que je ne vais jamais y arriver. Je suis de nature assez forte mentalement mais là je me rends compte que j'ai vraiment un dossier très très très nul.. et la selection en M1 n'arrange rien.

Durant cette année de redoublement, vu que mon S2 avait au préalable été validé, j'ai travaillé dans une entreprise en tant qu'assistance administrative et judiciaire, j'ai continuer l'apprentissage de la langue arabe (sachant que j'ai un très bon niveau d'anglais) et je m'apprête à faire un voyage humanitaire cet été.

Franchement, j'ai l'impression d'être une pauvre m**** qui n'arrive pas à valider mon S1 de la L2, ni en redoublant, ni aux rattrapages. Ça me fait peur, parce que si je ne valide pas les majeures lors de mes rattrapages, je serai obligée de les repasser l'an prochain en AJAC L3.. et la selection en master.. je ne sais pas encore ce que j'aimerai faire (bon j'ai laissé tombé les masters comme droit des affaires, droit notarial etc bien trop sélectif) je tant plus vers quelque chose comme droit international, droits de l'homme(d'où mon voyage humanitaire),

relations internationales ou droit de la famille, social, travail etc

Est ce que vous pensez que mon cas est un cas désespéré? Est ce que avec un dossier aussi nul je peux prétendre à un M1? Sérieusement, j'ai l'impression que je n'aurai jamais de M1 avec un dossier pareil...

Si des personnes qui ont déjà vécu une situation à peu près similaire peuvent se manifester, je leur en serait reconnaissante.

Par **Le_Lorrain**, le **14/06/2019** à **01:54**

Bonsoir.

Je vais jouer la franchise absolue avec vous, et vous donner mon point de vue.

D'abord, beaucoup de juristes, et j'en fais partie, pensent que la L2 est la pire année, au moins de la licence.

Parce que souvent les L1 sont abreuvés de questions de cours, des clanches à points qui évite les douilles, arrivé en L2 les questions de cours laissent place à 100% de méthodologie, un carnage.

Je suis passé de 14 à 8,84 entre la L1 et mon S3.

Qu'est-ce qui a fait que j'ai quand même validé la L2?

-D'une part je me suis imposé de remettre à plat TOUT l'enseignement méthodologique et de ficher la méthodo des TD.

-D'autre part je me suis donné un objectif : Valider ou arrêter, ce qui m'a rendu ultra productif.

La L3 a été plus facile à mon sens et au sens de nombre de mes camarades que la L2 car le virage d'exigence méthodo entre la L1 et la L2 est plus violent qu'entre la L2 et la L3.

Aussi pour vous redonner espoir je vais vous donner le parcours d'un ami à moi.

Années validées en ricroac, redoublement 1 fois, et bonne L3...mais, excellent dossier de stages.

Quand je dis excellent dossiers, je parle de 3/4 stages au Sénat Français pour un sénateur de son coin.

Il a été pris dans un master très sélectif à HEIP (rival de science po) cette année, grâce à son dossier de stages.

Or, qu'avez vous dans votre dossier? Déjà un stage de quelques semaines en notarial si je ne m'abuse, ça c'est un très bon point au dossier qu'il faudrait renouveler chaque été c'est un énorme + à terme.

Ensuite je ne pense pas que le droit notarial vous soit fermé, je connais quelqu'un qui a connu

plus d'embuches que votre parcours et qui va poursuivre en droit notarial parce qu'elle ne fera pas face à de la sélection, renseignez vous sur les contingentements, peut être pourriez vous tout de même ne faire face à aucune sélection en master de droit notarial :).

Ensuite vis à vis de la sélection au global, comme je l'ai dis les stages ça compte autant sinon plus qu'une mention (et je le dis ayant une mention à ma licence et pas de stages) mais surtout les notes de L1/L2 sont... plus reconsidérées par les professeurs, si l'évolution est bonne, et que des stages sont là, normalement votre dossier restera considéré comme bon voire très bon.

Pour vous dire, avec moins de 13 de moyenne sur ma L1/L2 j'étais dans le top 9% de ma fac toutes unités confondues.

Les caisses en L1 c'est le cas de beaucoup de monde j'ai énormément d'amis dans cette situation qui sont par la suite devenu des cadors.

Donc non ne pensez pas que votre dossier est foutu, 1 juriste sur 3 a redoublé au moins une année d'ailleurs en moyenne. Par contre vous pouvez essayer de voir si pour le calcul de votre licence la note de L3 peut se substituer (c'est le cas de plusieurs facs) et dans ce cas là vous pourriez même encore faire une plutôt bonne L3 et obtenir même une mention à la licence.

Dans tous les cas les stages à mon sens comptent autant que les notes, vous n'avez pour l'instant eu qu'un seul redoublement ce qui n'est pas surprenant dans un parcours, je connais des gens qui en ont 2 et qui veulent poursuivre en master de droit notarial comme je vous l'ai dis.

Maintenant j'ai tout de même une question un peu moins "positive" pour essayer de comprendre ce qui a pu ne pas fonctionner...

Vous m'avez l'air de quelqu'un d'assez bosseur et de visiblement très douée pour apprendre (une langue c'est du travail).

Est-ce que vous vous êtes étalé dans votre seconde L2?

Est-ce un problème de méthodologie aussi?

Parce qu'en effet pour valider avec des marges en droit il faut malheureusement donner un temps assez énorme à l'apprentissage des cours ce pourquoi je travaillais pratiquement tous les jours à mon semestre 5 pendant 3 mois quasi non stop.

Mais en même temps les pièges méthodologiques d'examen peuvent totalement envoyer en l'air des dizaines d'heures de révision...

C'est pour cela que je me demande si vous ne vous êtes pas étalé dans vos projets de l'année passée (non pas négativement mais pour essayer de comprendre, vous pouvez me corriger si je me trompe) ou si en TD on ne vous a pas assez aiguillé sur la méthodologie à adopter pour l'examen.

Le semestre 3 que vous devez repasser est le seul que je n'ai pas validé de toute ma licence donc je ne suis pas surpris que vous le trouviez difficile, c'est aussi celui qui envoi aux

rattrapages une amie à moi en ce moment... mais je pense que vous pouvez le faire ne serait-ce qu'en maîtrisant bien les techniques du commentaire d'arrêt et du cas pratiques si ces exercices tombent aux rattrapages, sinon de la dissertation ou du commentaire de texte mais les 3 premiers exercices sont plus courant pour les matières de ce type).

J'espère que ces quelques témoignages, pas seulement de moi mais de personnes de mon entourage vont vous aider à retrouver la foi et je pense que vous devez analyser les causes, comme moi je l'ai fait en L2 lorsque j'ai reçu exactement la même douche froide que vous au semestre 3.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/06/2019** à **10:29**

Bonjour

Je rejoins Le Lorrain !

Déjà les directeurs et directrices de M1 vont essentiellement regardés vos notes de L3 dans les matières en rapport avec leur Master.

Ensuite, elles s'intéresseront au reste de votre dossier. Vous avez un profil intéressant avec vos différents stages, votre engagement humanitaire mais également avec votre bon niveau en anglais et en arabe.

Enfin, si vous visez des Master dans votre fac, vous allez certainement bénéficié de l'avantage de la primo localité (car oui les responsables de Master aiment bien prendre des étudiants qui ont obtenu leur licence dans la fac).

Je conclurais en vous disant de ne pas être trop dur avec vous même. Beaucoup de personne ont été dans une situation similaire voir pire que la votre et ont tout de même été prises en Master. Je suis sûr qu'un déclic se fera en L3.

Je vous souhaite une bonne continuation

PS : Réflexe de Pavlov, mais à la lecture de votre titre j'ai pensé au titre de cette chanson <https://www.youtube.com/watch?v=BNQnhanVZ6w> [smile16]

Par **Cami**, le **14/06/2019** à **21:42**

Alors pour te répondre Le Lorrain, tu as peut être mît le doigt sur les problèmes auxquels je fais face.

Effectivement je me suis étalée durant cette année, je ne vais pas me mentir à moi même, je n'avais qu'un seul semestre à rattraper, je me suis dit « c'est bon ça va le faire, je peux faire pleins d'autres trucs à côté » j'ai délaissé le côté cours et favoriser le côté expérience, travail etc et maintenant je le regrette amèrement... même si j'ai acquis de l'expérience à côté en travaillant comme secrétaire administrative et juridique + de nombreux autres travaux que j'ai fais par-ci par là, je me rends compte que j'ai délaissé mon travail à la fac, ce qui est le plus important.

Ensuite, oui ce problème de méthodologie. Je n'ai aucun problème avec l'apprentissage des cours, je lis, surligne, fais des fiches schéma car j'ai une bonne mémoire visuelle. Le problème vient des TD principalement... je ne les travaille pas tellement, pas de participation en TD, et les TD c'est 50% de la note finale.. plusieurs fois je me suis retrouvé à avoir 10/11 aux examens mais 6/7 en TD ce qui fait que mon année a été bâclée à cause de ça. Et je suis en plein dedans, si mes TD avaient été validés, mon année je l'aurai eu.

Le deuxième problème qui m'a surpris récemment c'est ma perte de confiance en moi, je perds de plus en plus confiance en moi, lors des examens finaux je n'arrive plus à me concentrer et j'ai l'impression que mon dossier est tellement nul que c'est irrattrapable. Je fais des erreurs telles que, l'examen d'aujourd'hui en droit des obligations, c'était un commentaire d'arrêt (exercice que je maîtrise) j'ai bâclé la lecture de l'arrêt, et même pas fait attention aux consignes d'examens...

Et la chose qui ne vient rien arranger, si je passe en AJAC l'an prochain, et que je rattrape les majeures de la L2 lors de la L3 ce qui est faisable, je perds ma bourse qui est assez importante..

Enfin bon, là je suis dépitée c'est les montagnes russes, une fois je me dis ça va aller, ça forge le caractère, j'ai un regain de confiance et la minute d'après je pleure en me disant que je loupe ma vie. Mais bon, je ne suis pas toute innocente dans l'histoire, je me dis que si j'avais donné plus d'importance à ce semestre, je n'en serai peut être pas là aujourd'hui, et c'est ce qui me rend folle.

Donc 3 options vont se présenter à moi, soit mes rattrapages vont par pure chance être validés et je passerai en L3.

Soit je devrais faire AJAC et valider le reste de la L2 (donc 2 matières) lors de ma L3 et perdre ma bourse annuelle ce qui impactera de manière réelle cette année importante. Où je choisis l'option de tripler ma L2, passer les majeures, tout en faisant le maximum pour valider les TD au plus haut, je me souviens qu'en droit pénal général, j'avais validé mon TD à 14.5, ce qui avait littéralement sauvé mon UE, puis travailler à côté, trouver plusieurs stages et passer l'année d'après en L3 mais là je retrouverai ma bourse, mais n'aurait droit à aucun échec.

Je ne sais pas laquelle, d'après vous semble être la plus opportune

Par **Cami**, le **14/06/2019** à **21:51**

Merci pour votre message Isidor, j'ai répondu à Le Lorrain et j'aimerais avoir votre avis sur mon dilemme quand à l'année prochaine..

J'ai compris que les notes de la L3 sont les plus importantes et que je n'aurai pas le droit à l'erreur durant cette année décisive. Pour le choix du master dans ma faculté, je ne sais pas encore mais j'ai aujourd'hui trouvé un master qui pourrait m'intéresser dans une ville pas loin de la mienne. Il s'agit d'un master 1 en droit social qui débouchera sur un master 2 en ressources humaines et gestion d'entreprise. A la sortie de ce master, il me sera possible d'avoir une double casquette juriste d'entreprise en spécialiste social et directeur des ressources humaines. Le + de ce master est son caractère à alternance lors de la deuxième année, ce qui m'intéresse. Qu'en pensez vous?

PS: je connais cette musique! j'y ai pensé en écrivant mon titre haha, je me suis belle petite référence tiens

Par **Le_Lorrain**, le **14/06/2019** à **22:50**

Par rapport à la perte de confiance en soi on l'a tous vécu je pense ou beaucoup sauf une petite élite entre guillemets qui a toujours eu d'excellentes notes à tous les semestres, ce n'est même pas la majorité parmi ceux qui ont réussi à éviter les rattrapages alors parmi les juristes...

La clé c'est au prochain semestre de pousser le chargé de TD à en dire plus qu'il n'en dirait normalement en cours s'il y a besoin d'approfondir la méthodologie.

J'ai toujours eu des notes moyennes en commentaire d'arrêt, 10 9 9 6, et un jour j'ai avec l'appuis de mon chargé de TD qui a accepté permis d'organiser une séance "question et soutien", on était entre 40 et 50 à y être allé, j'ai posé 3 questions de méthodes bien précises et j'ai appliqué la méthode issue des conseils de mon chargé en lien avec mes questions. A l'examen j'ai obtenu 14 à mon commentaire d'arrêt sans trop citer le cours ni de jurisprudence, un ami à moi avec la même application a eu 15.

Ce qui montre bien que les correcteurs ont "des indices" de comment corriger, en gros il y a des "hack" et il faut préalablement à l'examen pousser son correcteur à en dévoiler un maximum sur sa manière d'apprécier la méthodologie d'un exercice juridique.

Le reste se fait par l'apprentissage des cours et ça devrait passer.

Pour vous donner mon exemple, j'ai obtenu 3 au partiel de droit des contrats du S3 car je n'étais pas vraiment encadré sur la méthode, au S4 responsabilité civile, chargé de TD inspirant, je fiche et surfiche la méthode du cas pratique, aussi en lien avec la responsabilité civile..et ça a donné 12 à la colle et 15,5 au partiel.

Je peux vous donner la même histoire en droit pénal, passé des alentours de 8 à 17,5 au partiel.

On est vraiment dans le jour et la nuit.

Il n'y a donc pas de raison que vous n'obteniez pas l'année si vous arrivez à mêler la compréhension de ce que veut le correcteur (certains ont leur petite méthode perso) et l'apprentissage suffisant des cours :).

Pour le sentiment de se sentir nul je l'ai dit c'est normal je l'ai ressenti jusqu'au milieu de ma 3ème année sans mentir, mais l'important c'est de garder la tête froide et de se concentrer sur les quelques manières de sécuriser le semestre et l'année (comme dit au dessus).

Pour l'argent maintenant...

C'est une décision personnelle importante.

Ce que je conseillerais, ce serait d'essayer de quand même passer AJAC ou pas AJAC en L3.

C'est mieux je pense pour l'avenir (ne serait-ce que la retraite mais aussi tout le reste y compris pour la situation financière à moyen terme) d'essayer d'être diplômé le plus tôt possible pour entrer sur le marché du travail.

Aussi je pense qu'il vaudrait mieux éviter un redoublement pour des majeures, les employeurs ne sont pas surpris qu'il puisse y avoir un redoublement en droit c'est courant, mais deux ce serait déjà un peu plus embêtant (bien que je connaisse quelqu'un dans cette situation et qui veut monter son cabinet notarial à terme).

Cependant je comprend que sans la bourse ce serait très compliqué je suis également boursier...vos parents n'ont absolument aucun moyen pour vous aider? Il faut voir si le crous s'oppose véritablement aussi au versement d'une bourse compte tenu que ce n'est pas un redoublement.

Le cas échéant je crois que l'état peut se porter garant à taux 0 de prêts allant jusqu'à 15 000 euros, ça permettrait de dégager 1 an libre puis de rembourser ce micro prêt à faible crédit par la suite.

Tout dépend de l'évolution de votre situation aussi :/.

Pour les stages je suis plutôt favorable à ce qu'ils soient fait l'été pour ne pas empiéter sur l'année :).

Mais sur le fond je pense que la validation d'au moins la licence est prioritaire, c'est limite mieux de faire une pause entre la licence et le Master et d'expliquer derrière que pour raison financière la pause était obligatoire (mais là ce qu'on espère c'est qu'il y ait 0 arrêt :)).

En gros à votre place si il faut passer AJAC j'essaierais de trouver comment financièrement ça peut tenir l'année prochaine (peut être avec ma solution peut être avec une autre) vu qu'après la bourse reviendra en cas de validation des matières de L2 (et entre nous dans ma fac le taux de réussite passe de 66 à 90% entre la L2 et L3).

D'ailleurs je me demande si dans le cas où les matières de L2 seraient validées au S5 la bourse ne reviendrait pas.

Pour le Master bien évidemment je préfère qu'Isidore réponde

Bon pour finir sur une note un peu moins sérieuse : Vos goûts musicaux à tous les deux me font peur :o.

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/06/2019** à **08:17**

Bonjour

Je pense également que le mieux est de passer AJAC car il n'y a que deux matières à rattraper.

Vous évoquez la problématique de la perte de votre bourse mais vous le rencontrerez quelque soit votre choix.

En effet, je ne vois pas pourquoi on couperait votre bourse si vous êtes AJAC L2/L3 et qu'on vous la laisserait si vous êtes redoublant.

Surtout que je viens de comprendre que si on regarde votre parcours vous ne perdez pas forcément votre bourse.

Vous avez droit à 5 années de bourses au maximum en licence.

Si on refait le point sur votre parcours.

1ère année de bourse : L1 histoire

2ème année de bourse : L1 droit

3ème année de bourse : votre première L2

4ème année de bourse : votre seconde L2

5ème année de bourse : l'année prochaine

Vous devriez revoir ça avec le CROUS, vous devriez encore avoir droit au bourse l'année prochaine peu importe votre choix.

Il vous restera deux ans de bourse pour le Master.

Pour ce qui est des Masters, je vous conseille de postuler à plusieurs pour augmenter vos chances d'en obtenir un.